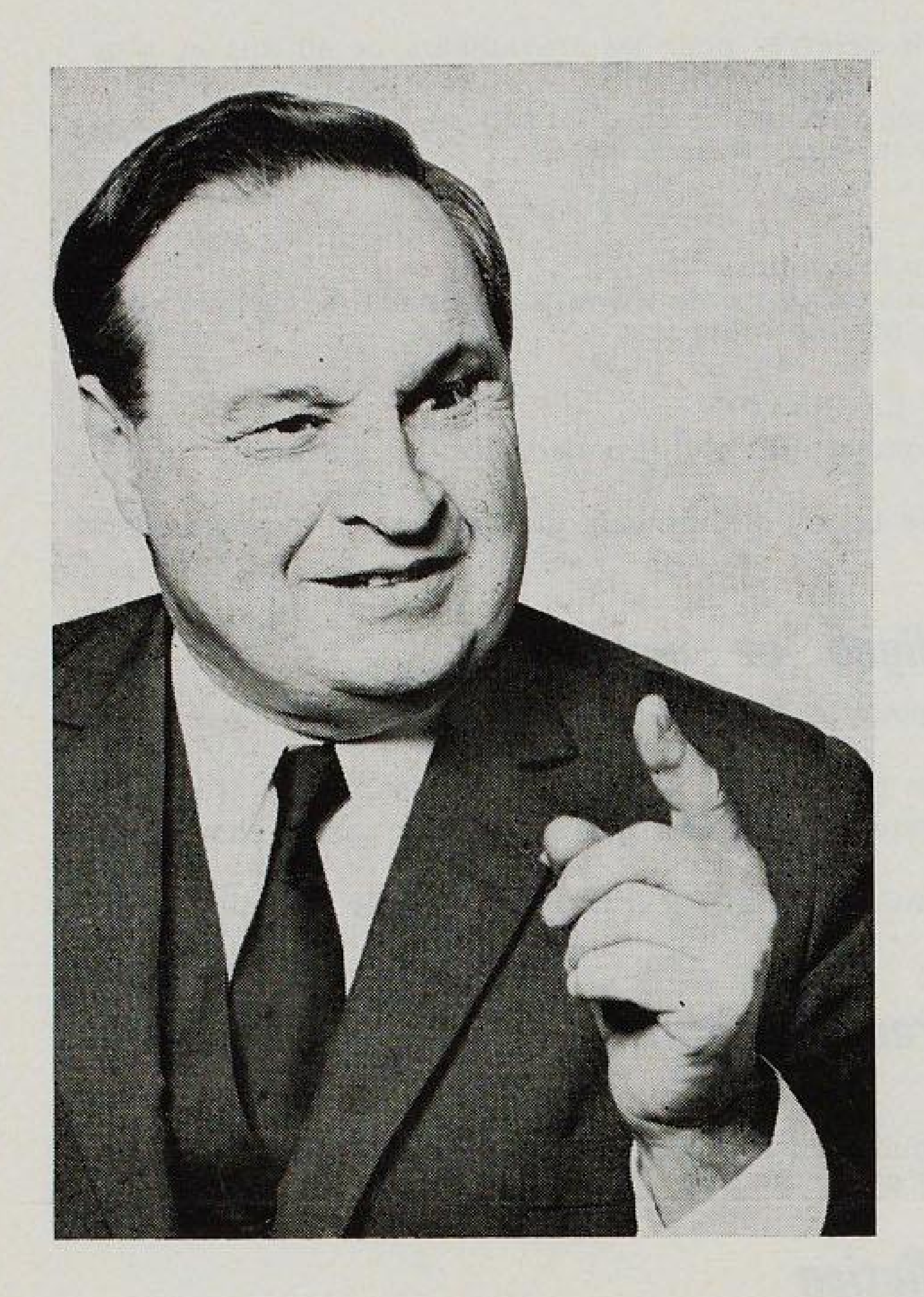
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

Département de l'Eure — Circonscription de LOUVIERS



RÉMY MONTAGNE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 39-45 avec Palme
Deux citations
Mutilé de Guerre 75 %

Ancien Député
Conseiller Général
Vice-Président du Comité pour l'Aménagement et l'Expansion Economique de l'Eure
Représentant de l'Eure au Bureau de l'Etablissement Public de la Basse-Seine

SON SUPPLÉANT :

CHRISTIAN MEUNIER

Conseiller Général
Président du SIVOM
Maire-adjoint du Neubourg

CANDIDAT D'UNION DES DÉMOCRATES
soutenu par les Réformateurs et le C.N.I. (Indépendants)

JE DEMANDE TOUT D'ABORD LE RESPECT DE LA CONSTITUTION VOTEE EN 1958 PAR 80 % DES FRANÇAIS

La République est le régime qui peut le mieux garantir à chacun la jouissance du progrès social dans l'ordre et la liberté. Ceci à condition que chacun respecte la règle du jeu ! Le Président doit arbitrer au-dessus des partis et ne s'opposer qu'à ceux qui rejettent la Constitution dont il est le gardien. Le Gouvernement nommé par le Chef de l'Etat doit assumer réellement les responsabilités de l'exécutif.

Le Parlement chargé de faire les Lois, doit contrôler la gestion gouvernementale ; ceci implique que les députés ne soient ni des agités extrémistes, ni des « béni-oui-oui ».

Pour une politique de progrès social par la qualité de la vie.

UNE JEUNESSE PREPAREE MORALEMENT, INTELLECTUELLEMENT ET TECHNIQUEMENT A LA VIE, NOTAMMENT PAR :

- la restauration de la notion d'autorité morale dans les écoles ;
- la préparation psychologique et pratique à la vie professionnelle (stages systématiques organisés) ;
- de bons équipements sportifs et une animation des associations sportives actuellement très peu aidées ;
- Une organisation correcte de l'enseignement avec suppression du système actuel des « pratiques » et création de centres spécialisés pour enfants inadaptés ou ayant pris du retard.

UN CADRE DE VIE HEUREUX POUR LES FAMILLES, NOTAMMENT PAR :

- l'interdiction des détournements par l'Etat des sommes cotisées pour les allocations familiales ;
- le rétablissement de l'exonération pendant 25 ans de l'impôt foncier pour les maisons construites en accession à la propriété (supprimée le 1er janvier 1973) ;
- l'établissement d'un prêt spécial supprimant la barrière infranchissable que constitue pour un jeune ménage ouvrier *l'apport personnel* de 10 000 F actuels et davantage.

UNE VIE PROFESSIONNELLE OU CHACUN DOIT POUVOIR :

- recevoir une rémunération correcte ;
- effectuer les promotions successives conformes aux qualifications ;
- participer à des recyclages à la charge de l'entreprise ou de la collectivité (indispensables pour suivre l'évolution des techniques) ;
- bénéficier de la création d'un nombre d'emplois réservés pour les travailleurs de 40 ans et plus contraints au chômage ;
- recevoir en cas de chômage établi et contrôlé une indemnité égale au salaire, à condition de participer à des stages gratuits de formation nécessaires aux reclassements.

UNE VIEILLESSE HEUREUSE

- par des retraites égales à 75 % du salaire net et au minimum à 750 F ;
- par une diminution progressive à partir de 60 ans du temps de travail hebdomadaire. Chaque année l'âge de la retraite devrait être abaissé d'un an pendant cinq ans.

LA REPARATION DES DOMMAGES SUBIS DU FAIT DE LA NATION

- spécialement : défense des droits des Anciens Combattants victimes de toutes les guerres, y compris celle d'Algérie ;
- indemnisation honnête des rapatriés qui ont été bernés depuis plus de dix ans par des promesses non tenues.

Pour permettre aux Femmes une vie digne et heureuse

- une véritable indemnité de la femme au foyer pour les mères de famille ayant de jeunes enfants, indemnité valant pour la retraite ;
- une généralisation des crèches à domicile, pour toutes celles qui peuvent et souhaitent travailler ;
- organisation d'un travail à mi-temps pour toutes les femmes qui souhaitent passer chaque jour quelques heures à leur foyer ;
- création de recyclages pour toutes celles qui ont abandonné leur travail pendant quelques années par suite des nécessités de la vie familiale.

Pour une vie économique et sociale assurant l'initiative et le jeu des responsabilités

... notamment faciliter par des mesures fiscales le maintien des petites exploitations agricoles, de l'artisanat et du petit commerce et non leur mort comme c'est le cas actuellement.

Pour une lutte énergique contre la pollution

Ayant donné mon adhésion à la Charte de la nature, j'ai participé à toutes les réunions (spécialement de jeunes) organisées contre la pollution. L'administration doit agir avec vigueur en ce domaine.

Nous avons de bonnes armes administratives contre les pollueurs et des possibilités d'aide substantielle pour ceux qui veulent sincèrement faire cesser les nuisances causées par les entreprises industrielles. Mais encore faut-il appliquer les textes !

Pour un État décentralisé et honnête

— Contre l'emprise tentaculaire de l'Etat, il convient d'accélérer l'organisation des Régions ; à ces dernières, l'Etat doit transférer une large part de sa fiscalité.

— Contre l'affairisme dans l'Etat, et contre les gaspillages scandaleux de l'argent public (les Filières Nationales de l'énergie nucléaire, la Villette, etc.).

— Pour la poursuite des escrocs et des hommes publics trafiquant de leur influence.

Pour l'Europe unie

Contre les périls totalitaires et contre la main-mise des « Géants » sur le monde.

Pour la lutte contre le sous-développement et pour la Paix.

Par l'organisation progressive et rapide de l'Europe UNIE !



Rémy MONTAGNE

Ancien Député

Conseiller Général

Suppléant :

Christian MEUNIER

Conseiller Général

Imp. du Neubourg - 27